

ACTUALITÉS

Philippe Rassat, nouveau conseiller municipal
Le service civique, ça vous tente ?

VIE ASSOCIATIVE

Des nouvelles des associations verroises

RETOUR EN IMAGES

Cela s'est passé dans votre commune



FOVeA, magazine d'information | verrieresenanjou.fr

N° 21 | Février 2021



ZOOM

La culture pour tous, multiple et variée



SOMMAIRE



4 **AGENDA**
Février > Mars 2021

6-7 **ACTUALITÉS**
Philippe Rassat, nouveau conseiller municipal
Le service civique, ça vous tente ?

8-9 **FIER D'ÊTRE VERROIS**
Samuel et Vincent Le Blanc, les complices

10 **VIE ÉCONOMIQUE**
Retour sur la commission extra-municipale
du jeudi 14 janvier 2021

12-15 **ZOOM**
La culture pour tous, multiple et variée

16 **SOCIAL**
Opération tranquillité vacances... mais pas que !
Questionnaire ALM habitat seniors

17 **TRAVAUX**
Point sur les travaux et les grands projets

18-19 **DÉVELOPPEMENT DURABLE**
Plantation de la forêt urbaine
participative citoyenne
La compensation environnementale liée
aux travaux de l'espace sportif verrois
Du bon sens dans votre jardin...
À la rencontre de Gérard Lorimier

20 **ANGERS LOIRE MÉTROPOLE**
Conseil de développement Loire Angers :
venez, débattiez, proposez !

21 **VIE ASSOCIATIVE**
Des nouvelles des associations verroises

22 **RETOUR EN IMAGES**
Cela s'est passé dans votre commune

23 **TRIBUNE LIBRE**
Libre expression politique



ÉDITO



François Gernigon (au centre) maire de Verrières en Anjou, entouré de Geneviève Stall, maire délégué de Saint Sylvain d'Anjou et Jean-Pierre Mignot, maire délégué de Pellouailles les Vignes.

Photo de couverture : un instantané du spectacle d'ouverture de la saison 2020 au Carré des Arts. En attendant sa réouverture prochaine dès que l'évolution des conditions sanitaires le permettra.

MAIRIES



Place de la mairie
Saint Sylvain d'Anjou



02 41 21 12 82



mairie@verrieres-anjou.fr



Lundi de 14h à 17h

Du mardi au vendredi

de 9h à 12h et de 14h à 17h

Samedi de 9h à 12h



65 rue Nationale
Pellouailles les Vignes



02 41 76 70 35



mairie@verrieres-anjou.fr



Du lundi au vendredi de 14h à 17h30

Samedi de 9h à 12h

En cas d'urgence et, uniquement en dehors des horaires d'ouverture de la mairie, une astreinte téléphonique est mise en place au : 06 71 59 52 18

Tous ensemble face à la pandémie

Les vacances scolaires qui débutent ne ressembleront pas aux vacances habituelles. En février, les stations de ski sont, normalement, des destinations privilégiées. La pandémie en aura, encore, décidé autrement. La fermeture des remontées mécaniques, l'inquiétude face à la montée des variants, les incertitudes qui demeurent encore sur un retour à la vie normale nous obligent à la prudence.

Vous avez, nous avons tous, depuis bientôt un an, consenti des efforts considérables pour tenter d'enrayer cette épidémie. Des efforts qui doivent se poursuivre, car c'est tous ensemble, que nous réussirons à en venir à bout. Il y a, bien sûr les gestes barrières, que nous devons continuer à appliquer partout. Mais, face à cette crise, nous ne sommes pas tous égaux, ni atteints de la même manière. Les commerçants et les restaurateurs sont touchés directement avec la fermeture de leurs établissements pour certains et la mise en place du couvre-feu pour tous. Les personnes seules et fragiles sont, elles, touchées psychologiquement avec cette crise qui entraîne une perte du lien social, ce vivre ensemble si important à notre équilibre. Et, nous ne saurions oublier le personnel soignant, qui, tous les jours, lutte pour sauver des vies, au détriment bien souvent de leurs vies personnelles.

Alors oui, cette crise est sans précédent, mais elle doit nous permettre de montrer et démontrer notre soutien et notre solidarité. N'hésitez pas à soutenir vos commerçants de proximité et vos restaurateurs en commandant leurs produits. Solidarité avec les personnes seules et isolées à qui un coup de fil, peut redonner de l'espoir et de l'espérance. Respect enfin pour notre personnel soignant.

Nous devons tous ensemble faire preuve de résilience, croire en l'avenir. La campagne de vaccination qui s'est ouverte est un formidable vecteur d'espoir, l'espoir de retrouver bientôt une vie normale, l'espoir de sortir de cette crise et de nous retrouver pour partager des moments festifs.

Mais en attendant, agents et élus continuent à travailler. Les premiers investissements promis lors de la campagne électorale vont être engagés avec les travaux d'extension et de réhabilitation du groupe scolaire Jean de la Fontaine, la mise en place de la vidéoprotection ou la construction d'un nouveau centre technique municipal. Car, même si la pandémie se poursuit, la vie continue !

Bonne lecture à toutes et à tous

François Gernigon
maire de Verrières
en Anjou

Geneviève Stall,
maire délégué
de Saint Sylvain
d'Anjou

Jean-Pierre Mignot,
maire délégué
de Pellouailles les
Vignes

février > mars 2021

En raison de la crise sanitaire, et des évolutions qui pourraient intervenir dans les semaines à venir, les manifestations ci-dessous peuvent être modifiées, voire annulées.

AGENDA MUNICIPAL

AGENDA ASSOCIATIF



SAMEDI 20 FÉVRIER

Les enfants et le numérique – Les tout petits et les enfants face aux écrans

Cette conférence interactive vous donnera des réponses simples aux questions suivantes : quels écrans à quel âge, quels impacts sur le développement, comment gérer le temps passé ? Venez faire le point avec LOG.In prévention !

10h – Bibliothèque Maison Rouge

Gratuit – Adultes

Réservation conseillée : 02 41 76 34 50 / bibliotheque@verrieres-anjou.fr

MARDI 23 FÉVRIER

Concert – Rimes party

L'expression scénique de Rimes Party prend la forme d'une invitation au voyage à bord d'un voilier.

Le voyage d'aventures comme source d'émotions multiples : rêve du départ, appréhension de l'inconnu, confrontation avec les éléments naturels, ennui du temps qui passe, peur du danger, joie de la découverte... Autant d'émotions à vivre en corps à corps avec le texte poétique et la musique.

Jac Livenais, Quentin Juillard et François Marsat sont tour à tour musiciens, chanteurs, bruiteurs,

moussaillons, capitaines, paysages et tempêtes.

10h30 – Le Carré des Arts

À partir de 5 ans – 5 €

Réservation obligatoire : 02 41 76 65 72 / culture@verrieres-anjou.fr

MERCREDI 24 FÉVRIER

Rencontre au relais paroissial de Pellouailles Les Vignes

De 17h30 à 19h – 25, rue de la Treille



JEUDI 25 FÉVRIER

Multicolore

Cie En attendant la marée

Une histoire d'amitié sur fond coloré. « Blanc » vit heureux dans son monde blanc, sans connaître la saveur des couleurs. Jusqu'au jour où un étranger, « Multicolore » vient emménager dans la maison d'en face.

Multicolore est un spectacle de marionnettes sac abordant le thème de la différence par le biais des couleurs. De la musique live et un univers sonore illustrent le propos.

10h et 11h – Le Carré des Arts

De 18 mois à 6 ans – 5 €

Réservation obligatoire : 02 41 76 65 72 / culture@verrieres-anjou.fr



Retrouvez toute l'actualité et l'ensemble des dates de l'agenda sur verrieresenanjou.fr



MERCREDI 3 MARS

Il était... une histoire

Patricia, accompagnée du timide Lulu, vient chaque mois à la bibliothèque, avec sa valise remplie d'histoires, de comptines et jeux de doigts, pour les enfants. Un temps pour explorer ensemble et prendre plaisir à manipuler.

16h – Bibliothèque Maison Rouge – Gratuit

Réservation conseillée : 02 41 76 34 50 /

bibliotheque@verrieres-anjou.fr /



Séance interprétée en Langue des signes Française



VENDREDI 12 MARS

Mouton noir

Cie Piment, langue d'oiseau – dans le cadre du festival Très tôt en scène

Pendant que sa mère fait de l'aérobic, des courses et des petits plats, Camille, 15 ans, s'enfoncé chaque jour un peu plus dans un douloureux quotidien rempli d'humiliations, de pièges et de menaces. Autant de jeux cruels que la bande aime réinventer et amplifier. Sans doute Camille est-elle une jeune fille un peu spéciale, trop renfermée, comme la présentent les adultes qui

l'entourent. Mais qui l'écoute ? Qui essaie de saisir les petits signes qui constituent autant d'appels à l'aide face au harcèlement dont elle est victime ?

En parallèle, un autre destin s'écrit. Celui d'Albi, une jeune truie albinos qui, dans l'univers aseptisé d'un élevage industriel, doit lutter pour survivre parmi ses congénères.

10h et 11h – Le Carré des Arts

De 18 mois à 6 ans – 5 €

Réservation obligatoire : 02 41 76 65 72 / culture@verrieres-anjou.fr /

MERCREDI 17 MARS

Rencontre au relais paroissial de Pellouailles Les Vignes

De 17h30 à 19h – 25, rue de la Treille



MERCREDI 31 MARS

Ciné goûter 4+

Du cinéma pour les plus petits, suivi d'un goûter à partager (si possible) et d'un temps de discussion. Plongez dans une ambiance nocturne avec des courts-métrages tout doux autour de la nuit et du sommeil !

16h – Bibliothèque Maison Rouge

Gratuit – À partir de 4 ans

Réservation conseillée : 02 41 76 34 50 / bibliotheque@verrieres-anjou.fr



VERRIÈRES
en Anjou

**Vous êtes une entreprise
située à Verrières en Anjou
et vous souhaitez faire de la
publicité, contactez le service
communication à l'adresse :**

communication@verrieres-anjou.fr



Stéphane BOUDET

Avocat à la Cour
Barreau d'Angers

Tél. 02 41 76 25 44
Fax. 09 70 61 55 78

stephaneboudet.avocat@orange.fr
06 64 81 74 16
Place de la mairie
St Sylvain d'Anjou (49480)

Contentieux et Conseils

Horaires d'ouvertures :

NOUVEAU / Lundi
14h00/19h00

Mardi au vendredi
9h/19h

Samedi
9h00 à 16h00

NON STOP LE MIDI

Mon coiffeur



-4€ FORFAIT COUPE HOMME

FORFAIT COUPE FEMME **-5€**

-7€ FORFAIT COULEUR COUPE BRUSHING

BRUSHING COUPE BRUSHING **-10€**

SOUS REMISE DE CE FLYER

Impasse Saint Anne
(Place de la mairie)
VERRIÈRES EN ANJOU
02 41 76 88 90

PRENEZ RDV DIRECTEMENT SUR :
www.moncoiffeur-saintsylvain.fr
Facebook *mon coiffeur saint sylvain*

**NOUVEL
ESPACE
DÉTENTE
AVEC BAC
MASSANT**



02 41 34 8000

contact@adg-49.fr

Entretien et dépannage

- ◆ Chaudières et chauffe-eaux gaz
- ◆ VMC électrique et gaz
- ◆ Panneaux solaires
- ◆ Pompes à chaleur
- ◆ Ramonage des conduits de fumée

Thermographie infrarouge

- ◆ Etanchéité et défauts d'isolation
- ◆ Visualisation des planchers chauffants
- ◆ Embouage des radiateurs



Z.A Pôle 49 - 31 bis, boulevard de la
Chanterie - 49480 St Sylvain d'Anjou



Philippe Rassat, nouveau conseiller municipal

Philippe Rassat a été installé comme Conseiller municipal lors du Conseil du 5 janvier dernier. Il revient sur ses nouvelles fonctions, au cœur de la sécurité civile.



FOVeA : Si vous deviez vous présenter en trois phrases ?

Philippe Rassat : Je suis chirurgien-dentiste, à la retraite depuis 5 ans. J'habite la commune déléguée de Saint Sylvain d'Anjou depuis 2004. C'est ici que j'ai découvert la course à pied et les marathons au sein de la section athlétisme de l'ASSSA, animée par Alain Dohin.

FOVeA : La sécurité civile vous mobilise depuis de nombreuses années ?

Philippe Rassat : J'ai effectivement une expérience forte de vingt années de bénévolat au sein de la Croix Rouge et au service de la Protection Civile.

FOVeA : Et au sein de la commune ?

Philippe Rassat : MM. Genevaise et Gernigon m'ont confié la mission d'accompagner la commune dans la mise en place, et le suivi, de plans de secours, l'aménagement d'un Centre d'Accueil et de Regroupement (CARE) et la constitution d'une

équipe de volontaires dédiée. Un processus qui a amené à la création, en novembre 2016, de la première réserve communale de sécurité civile en Maine et Loire.

FOVeA : Ce sont ces missions que vous allez poursuivre au sein du Conseil municipal ?

Philippe Rassat : Je vais effectivement travailler, en lien avec Mélanie Renou, Conseillère municipale déléguée à la prévention et la protection des personnes sur les dossiers ayant trait aux Plans Particuliers de Mise en Sécurité (PPMS) pour les établissements scolaires, aux Protocoles de Mise en Sécurité (PMS) pour les crèches et les espaces de loisirs, au plan bleu dédié à la résidence autonomie des Blés d'Or, aux exercices de sécurité civile, au Plan d'actions de prévention des inondations (Papi) des basses vallées angevines et aux mises à jour du Plan Communal de Sauvagerie (PCS) et du Dossier d'information communal sur les risques majeurs (Dicrim).

EN BREF



Besoin d'aide dans vos démarches administratives ? Appelez votre France Services au 09 72 72 59 12

Depuis le 18 janvier, le département de Maine-et-Loire expérimente, pour 8 semaines, un numéro unique pour joindre l'ensemble des France Services du département : le 09 72 72 59 12.

Ce numéro vous permet d'être orienté, informé et accompagné dans vos démarches administratives, en prenant par exemple rendez-vous avec la France Services la plus proche de chez vous :

- Aide au renouvellement du permis de conduire et de la carte grise ;
- Assurance maladie, assurance retraite, allocations familiales, Pôle emploi, prestations de la Mutualité sociale agricole et services de La Poste ;
- Déclaration de revenus, appropriation du prélèvement à la source, ...

Pour vos démarches administratives, le CCAS est également à votre disposition pour vous aider.

Le service civique, ça vous tente ?

**Vous avez entre 16 et 25 ans ? et une forte envie de vous sentir utile ?
Vous êtes bénévole dans une association et vous souhaitez vous y investir davantage ?
Le Service Civique est fait pour vous !**



En vous engageant en Service Civique à Unis-Cité vous pourrez :

- vivre une aventure collective, solidaire et humaine unique, en équipe avec des jeunes de tous horizons,
- être sur le terrain au quotidien pour apporter une réponse concrète à de grands besoins sociaux,
- développer votre réseau, vos compétences et booster votre confiance en vous,
- bénéficier de l'accompagnement, des formations et du savoir-faire d'Unis-Cité.

Pour candidater, inscrivez-vous vite à l'une des séances d'information sur www.uniscite.fr/antenne/angers/

Vous choisissez la date qui vous convient et vous recevrez, par mail, un lien internet qui vous permettra de rejoindre la visioconférence à l'heure de la séance. Pour cela, 2 possibilités :

- Vous avez accès à internet : rejoignez la visioconférence avec un smartphone, un ordinateur ou une tablette
- Vous n'avez pas d'accès à internet : vous pourrez rejoindre la visioconférence par téléphone.

Contact : 02 41 39 68 82

UnisCité



Mutuelle communale

Le Conseil d'administration du CCAS a conventionné avec trois mutuelles : AXA, Groupama et MCRN, pour que les Verrois puissent profiter de tarifs préférentiels. Ces trois mutuelles sont à votre disposition sur rendez-vous.

MCRN : Madame Le Couturier au 07 8 7 57 33 80 - GROUPAMA : Madame Cadenaule au 02 41 33 55 70 - AXA : Monsieur Hamelin au 06 64 24 24 97 ou Monsieur Altuntas au 06 64 33 34 46

Augmentation des tarifs du cimetière

Depuis le 1^{er} février, une nouvelle grille des tarifs des concessions des cimetières est en vigueur.

Infos : 02 41 21 12 82

Partagez vos vacances, devenez famille de vacances



Pour participer au développement et à l'épanouissement d'un enfant, pour contribuer à sa socialisation et promouvoir ses capacités, et pour favoriser son autonomie, accueillez cet été un enfant de 6 à 10 ans !

Les vacances constituent un temps de construction personnelle, dans un environnement favorable à la

découverte, l'échange et l'écoute. En ouvrant votre maison, vous partagez une rencontre humaine bénéfique pour un enfant, pour sa famille et pour la vôtre. Si vous êtes intéressés, contactez le secours catholique.

Contact : afvdev.490@secours-catholique.org ou 02 41 88 85 65



Samuel et Vincent

Le Blanc, les complices

Ils sont jumeaux et (très) complices. Une complicité qui se retrouve sur les courts de tennis, qu'ils fréquentent depuis qu'ils ont six ans. Un sport qu'ils pratiquent au club de l'ASSSA Tennis, sous la houlette de Maxime Favron, leur entraîneur. Leurs études - ils sont tous les deux en première année de licence - restent leurs priorités. Deux esprits sains dans deux corps sains !

Verrois depuis 2005, ils avaient alors trois ans, Samuel et Vincent ont fréquenté les mêmes établissements scolaires. Primaire et collège à Jeanne d'Arc et lycée à Saint Aubin, filière scientifique science et vie de la terre additionnée à une spécialité informatique et science numérique pour Samuel et un bac SSI, science de l'ingénieur, pour Vincent. Cette année, Samuel est en première année de licence en arts plastiques à l'UCO d'Angers et Vincent en licence 1 information et communication.

C'est Vincent qui, le premier, a frappé dans la petite balle jaune, à six ans, rejoint, six mois plus tard, par Samuel qui, pour être avec son frère, décidait d'arrêter le foot. Un sport individuel, mais qui se pratique également en double. Et, évidemment, ils jouent ensemble et leur complicité de jumeaux fait merveille sur les terrains. Ils gardent un atout dans leur manche, celui qui leur a fait découvrir et aimer ce sport, leur entraîneur Maxime Favron. « J'ai progressé depuis qu'il m'entraîne, il m'accompagne et me fait travailler pour devenir meilleur en compétition » souligne Samuel. Vincent se sent « bien encadré et suivi dans

ma progression grâce aux séances organisées juste avant les tournois ou les matchs par équipes ».

Avec ce sport, Samuel profite « d'un moment de détente ». La compétition lui permet de « rester concentré » et la présence de son jumeau « très agréable ». Vincent y a trouvé le moyen de se « renforcer physiquement et mentalement », car il avait tendance à s'énerver, « surtout en compétition, et à perdre confiance ». Ils ne comptent pas, ni l'un ni l'autre devenir professeurs de tennis mais espèrent avoir la possibilité de continuer à encadrer les jeunes, notamment lors de stages pendant les vacances. Une envie contrariée par les études cette année, leurs horaires n'étant pas compatibles avec les stages.

Ils ne regardent pas la télévision, mais demandez-leur s'ils ont un joueur préféré et ils répondent, d'une seule voix, Federer, même si Vincent apprécie également Djokovic. Et quand ils ne jouent pas au tennis ? Samuel joue au foot et aux jeux vidéo et écoute de la musique quand Vincent... joue au foot avec son frère et leurs amis... et aux jeux vidéo. Le partage fait également partie de leur vie, en toute complicité, toujours !

LE QUESTIONNAIRE DE PROUST DE VINCENT

Ma couleur préférée : le bleu, mais petit à petit, le noir devient ma couleur préférée
Mon chiffre fétiche : le 7
Mon rêve : rendre heureux mon entourage
Ma chanson du moment : B-NØM - États des lieux
Mon objet indispensable : mon masque en cette période
L'endroit où j'aimerais vivre : je n'en ai pas

LE QUESTIONNAIRE DE PROUST DE SAMUEL

Ma couleur préférée : le vert
Mon chiffre fétiche : le 3
Mon rêve : travailler dans l'audiovisuel
Ma chanson du moment : MPC - Luv Resval
Mon objet indispensable : mon masque, devenu une extension du visage à force de nous suivre partout
L'endroit où j'aimerais vivre : je pense rester vivre en France

Retour sur la commission extra-municipale du jeudi 14 janvier 2021

Dix-huit entrepreneurs, cinq participants du précédent mandat et treize nouveaux, se sont manifestés pour participer à cette rencontre. Onze étaient présents malgré le décalage horaire dû au couvre-feu. Cette commission est essentielle pour organiser l'animation des événements économiques car elle prend en compte les besoins, les idées... mais pas que.



Les membres de la commission extra municipale se sont réunis autour du maire et de Pierre Huchon adjoint à la vie économique.

Pour mieux faire connaissance chacun a présenté un objet, un appareil, une casquette, un téléphone, une pièce mécanique..., représentatif de son activité, et, ou de sa personnalité. Après un regard porté sur l'activité économique du territoire avec quelques chiffres (606 entreprises, 4 900 emplois, 355 demandeurs d'emploi cat. A), un bilan des actions menées, en 2020, et la présentation du programme pour 2021, place au débat afin de définir les formes, les thèmes d'animation... de ces futurs événements.

Matinales entreprises

Deux groupes de travail ont été constitués : l'un sur les ressources humaines qui va s'attacher au mieux vivre ensemble en inter-entreprises, à l'impact du télétravail, au prêt de main d'œuvre entre entreprises, aux nouvelles modalités de recrutement pour faciliter les parcours professionnels et à l'atelier sur le rire ; et l'autre sur l'économie circulaire qui souhaite organiser une matinale entreprises dans le secteur du centre d'affaires des Loges qui regroupe 16 sociétés, centre où il n'y a pas de poubelles

communes ou de containers pour récupérer les cartons, papiers, plastiques. Les recommandations de ces deux groupes de travail seront ensuite étudiées par les membres de la commission qui décideront des thématiques prioritaires.

Les 20 ans de la rencontre Inter-Entreprises, le 1^{er} juillet

- L'objectif est que la soirée soit ludique, sur le site du Château à motte pour profiter des espaces extérieurs.
- Les discours doivent être courts et le temps d'animations limité pour privilégier les rencontres entre participants.
- **Découvertes métiers avec les jeunes**, sujet développé dans un prochain article.

Partageons les projets !

En décembre, les entrepreneurs ont été sollicités pour partager, avec le tissu économique local, une actualité particulière ou un projet d'économie circulaire en cours ou à venir. L'objectif est de mettre en lien les entreprises qui souhaitent mutualiser, proposer des actions... autour de ces projets. Six entreprises ont déjà répondu à ce questionnaire, et proposé

quelques idées :

- Installation de ruche à abeilles devant les bureaux ;
- Développement d'une activité maraîchage pour vente directe de légumes « production naturelle » à la serre ;
- Nettoyage et désinfection, virucide NORME 14476, sans produits chimiques avec l'ozone aqueux stabilisé, à partir de l'eau froide du robinet ;
- Règlementation sur la protection des données à caractère personnel (RGPD) ;
- Fabrication de pellets bois ;
- Stratégie d'entreprise : Recrutements pour accompagner dans les réponses à appels d'offres, mise en place d'outils liés à l'activité, avec une formation aux audits patrimoniaux, organisationnels, financiers et juridiques.

Lettre d'informations aux acteurs économiques :



Dans la lettre numéro 2, une place particulière a été réservée à la présentation des entreprises nouvelles qui se sont établies sur Verrières en 2020, et qui se sont manifestées auprès du service vie économique : Action (Kuehne Nagel), Focsie, Alta Aménagement, TDA (ITEC), Soprema, Leaflong, Educ'ta Mine, Clic Bureautic, Brébion Multiservices, ... Une réunion riche, où le temps a manqué pour préciser les détails de ces animations ou pour échanger tout simplement... mais le chantier est sur les rails... à suivre.

Depuis 1998, **Une maison sur deux construite**
par Le Pavillon Angevin
est une recommandation d'un client



Venez consulter notre fichier terrains à bâtir et la satisfaction de nos clients sur notre site internet

www.pavillon-angevin.com



La Haie Joulain - St Sylvain d'Anjou
VERRIÈRES EN ANJOU
02 41 18 28 88

contact@pavillon-angevin.com



Constructeur de
maisons individuelles
depuis 1998

Une famille à l'écoute des familles, depuis 1986.



24h/24
7j/7

**Nouvelle agence
à St Sylvain d'Anjou
Verrières en Anjou**

Contrats
obsèques

POMPES FUNÈBRES

Organisation complète des funérailles
Chambres funéraires
Crémation

MARBRERIE

Créations sur mesures
Caveaux - Monuments
Gravures



02 41 05 89 27

Stock constant
d'environ 100
monuments sur nos 3 sites.
(Pose dans les 15 jours ouvrés sur les monuments exposés)

Chateaufort/Sarthe
St Sylvain d'Anjou
Tiercé

St Sylvain d'Anjou - Verrières en Anjou
www.pompes-funebres-beaumont.fr

La culture pour tous, multiple



« Barbara, adjointe à la culture nous a quitté en laissant derrière elle un grand vide.

Elle était imprégnée de cet art, et à elle seule était capable de nous emmener dans différents univers. Érudite, nous nous devons de continuer l'action que Barbara avait engagée, et qui consistait à mettre en valeur les talents locaux existants sur notre commune et à rendre la culture accessible à tous. Nous avons donc créé une commission culturelle, et j'ai nommé en qualité d' élu délégué à la culture, Guillaume Romary, le plus jeune élu de notre équipe, jeune papa, afin de piloter cette commission.

Guillaume a accepté cette fonction avec enthousiasme, mais également avec l'humilité qui le caractérise, en se demandant s'il serait à la hauteur de la tâche. D'un commun accord, nous avons décidé qu'il ne serait pas nommé adjoint dans un premier temps, mais « conseiller municipal délégué à la culture et la lecture publique ».

Si, dans quelques mois, Guillaume se sent bien dans ses fonctions, il sera nommé adjoint avec cette même délégation.

Dans une équipe municipale, chacun doit avoir sa place et être « élu délégué » est aussi important qu'être « adjoint », tout en respectant le fonctionnement d'une équipe municipale.

Lors de mes échanges avec Guillaume, nous avons partagé la même conception de nos fonctions d' élu. Nous sommes élus pour remplir « une fonction » et pas pour être titulaire d'un « titre ».

Guillaume a composé cette commission culture de façon intergénérationnelle, je lui laisse le soin de vous dévoiler sa composition et les projets qu'il souhaite mettre en place. »

François Gernigon,
maire de Verrières en Anjou



et variée



Guillaume Romary, le nouveau « monsieur culture » de Verrières

Le 5 janvier dernier, Guillaume Romary est devenu Conseiller municipal délégué à la culture et la lecture publique. Rencontre...



FOVeA : Comment vous présenter, pour ceux qui ne vous connaissent pas ?

Guillaume Romary : J'ai 28 ans. J'ai grandi à Rennes où j'ai rencontré ma compagne, en École supérieure de travail social. Arrivé sur Angers 2015, dans le cadre d'un concours de la fonction publique, je me suis mis en disponibilité après un peu plus de deux ans en foyer éducatif. La construction, à Saint Sylvain, ainsi que mon arrivée au sein d'un commerce de la commune sont les actes fondateurs de mon installation sur Verrières. Avec ma compagne, nous sommes les heureux parents d'une petite Éva.

FOVeA : Pourquoi avez-vous décidé de vous investir dans la vie communale ?

Guillaume Romary : Ma famille s'épanouit pleinement à Verrières en Anjou. Le cadre de vie, les commodités, les équipements, les événements culturels, la proximité avec Angers, sont autant d'atouts de la commune qui donnent envie de s'y impliquer. L'engagement, qu'il soit associatif ou municipal, était pour moi un moyen de rendre à la commune ce qu'elle nous apportait.

FOVeA : Quel sera le sens de votre engagement ?

Guillaume Romary : Je voudrais d'abord rappeler que, malgré le départ malheureux de Barbara Regnier, la culture à Verrières en Anjou est portée de manière institutionnelle par les agents de ce service. Ils sont tout autant les garants de la pérennité des projets culturels, de leur diversité (diversité de public ciblé, diversité de supports événementiels) que de leur qualité qui ne sont plus à prouver.

À titre personnel, je n'ai pas la prétention d'être un expert sur la thématique très large qu'est la culture, ni d'avoir l'expérience ou le savoir-faire de Barbara. Elle restera, sans contestation possible, une adjointe à part dans l'histoire de Verrières.

Je prends mon rôle d'élu comme l'opportunité de participer activement à la vie de ma commune par le biais de réflexions, de rencontres et de mises en projets. La culture est un sujet à la fois vaste et complexe, que je n'ai pas vocation à porter seul. En effet, les agents et les bénévoles œuvrent quotidiennement au service des Verrois. La plupart étaient là avant le début de la mandature et y seront encore après. Mon rôle sera d'y apporter un regard neuf, parfois novice et interrogateur afin de continuer, malgré ce contexte sanitaire, à défendre et promouvoir la culture à Verrières.



Culture et lecture publique se réinventent et fourmillent de projets

Confinement, fermeture et couvre-feu sont les mots qui ont accompagné l'année 2020. Une année particulière marquée par des réalisations, des rencontres, des nouveautés...

La volonté forte, définie ces dernières années, et réaffirmée en 2021 est de créer un lien fort entre la culture et l'expression citoyenne et sociale. Il s'agit de s'appuyer sur les « forces vives » locales, de présenter des artistes, amateurs ou professionnels, de la commune, de renforcer les passerelles avec les associations et d'ouvrir les planches du Carré des Arts aux compagnies pour leur permettre de créer à Verrières leurs futurs spectacles.



La scène du Carré des Arts accueille des Compagnies en Résidence.



Les médiateurs du Château à motte proposent des ateliers aux Verrois d'avril à septembre.

Sur Verrières en Anjou, la culture est diverse, les projets variés pour permettre au plus grand nombre d'y accéder. Le Carré des Arts, ce bel écrin de culture doit devenir un lieu incontournable où les Verrois se retrouvent pour partager la culture sous toutes ses formes. La bibliothèque poursuit sa diversification et propose toujours plus d'animations et le Château à motte continue à grandir après une année 2020 marquée par la crise sanitaire mais prometteuse au niveau de la fréquentation.

Le contexte sanitaire compliqué a obligé la commune à fermer le Carré des Arts. Les futurs spectacles, chant, danse, théâtre sont donc, toujours, compromis. Mais la lumière reviendra sur les planches pour proposer toute cette variété à toute la famille.



Un autre volet important qui tend à se pérenniser, et se densifier, est celui des actions mises en place à travers les parcours scolaires proposés par la bibliothèque Maison Rouge. Le dispositif offre la possibilité à chaque classe de travailler sur un thème au choix parmi 7 thèmes, avec 3 rendez-vous. Dès que possible, le service propose aux enfants scolarisés sur la commune de venir à la rencontre des artistes. Découverte d'un métier, mise en situation et représentations dédiées sont alors proposées. Le bon moment pour leur permettre de se sensibiliser au spectacle vivant.



Les parcours scolaires, un dispositif auquel toutes les classes verroises peuvent participer.



Valérie et Solenn vous accueillent à la bibliothèque Maison Rouge.

Parler de culture pour tous, c'est ouvrir la culture à tous les Verrois, petits et grands, jeunes et moins jeunes, sans oublier le public empêché. Pionnière, la bibliothèque a noué des liens avec la société Equicom pour proposer des événements en langue des signes française. Les événements s'ouvrent ainsi à un nouveau public.

De nouveaux projets voient le jour chaque année pour se renouveler et être en adéquation avec l'évolution de notre société. Ne manquez pas la semaine Littéralement sport, qui vous permettra d'appréhender la culture sous un angle sportif, profitez des manifestations en lien avec le numérique ou assistez à la représentation « Mouton noir », qui parlera de harcèlement, thème tristement d'actualité.

D'autres projets sont encore en réflexion. Il s'agira notamment de trouver les moyens de favoriser l'accès à la culture à ceux qui, faute de temps, ou d'envie ne fréquentent pas encore les lieux culturels de la commune et de renforcer les différents partenariats.



Première réunion du Comité de pilotage culturel, mardi 26 janvier, en présence de Guillaume Romary, Annick Haug et Catherine Aubry, élus, Anne-Sophie Margerie, Solenn Gleize, Lucie Charreteur et Yannick Brousse agents. Absents ce jour-là François Gernigon, maire et Valérie Lebossé, agent.

LE MOT DE L'ÉLU

« Je profite de cet article pour rappeler aux Verrois que, malgré la pandémie, les agents et bénévoles se sont mobilisés pour s'adapter, se réinventer, pour rester force de proposition au travers de multiples actions et projets. Les agents de la bibliothèque ont démontré une volonté d'ouverture via un réaménagement et la mise en place du drive, et ont su se réinventer avec les différentes médiations proposées, les parcours scolaires, le kit lutin, la sensibilisation sur l'avènement du numérique... Le contexte nous rappelle, si cela était encore nécessaire, que ce lieu se définit comme un lieu culturel tout autant qu'un lieu social. La fermeture du Carré des Arts n'a pas empêché le service culture d'accueillir des résidences éclectiques, pour s'adresser au plus grand nombre, d'établir une étroite collaboration avec les artistes et le SIAM pour décaler et non pas annuler les représentations, de travailler en partenariat avec les autres commissions de la Mairie pour proposer un pont entre différentes activités, notamment lors de Verrières au printemps, de maintenir des propositions culturelles dans le cadre des parcours scolaires, de préparer la saison au Château à motte avec le renforcement de l'équipe, qui voit l'arrivée de Lucie, dans l'optique de poursuivre la valorisation de ce lieu touristique. Les restrictions sanitaires ne nous empêchent pas de rester optimistes et d'anticiper la sortie de cette pandémie ! Nous avons commencé à projeter la nouvelle saison culturelle 2021-2022 au travers d'un fil rouge ; favoriser la participation des Verrois au travers de projets multi-culturels et transgénérationnels. Dans ce cadre, différents projets ont déjà été avancés. Il nous tarde de vous faire connaître le fruit de nos réflexions et de vous retrouver nombreux aux événements proposés. »

Guillaume Romary,
Conseiller municipal délégué
à la culture et la lecture publique

Opération tranquillité vacances... mais pas que !

Pour partir zen un week-end, ou une à plusieurs semaines, pensez à l'opération tranquillité vacances, service gratuit de sécurisation.



Vous allez bientôt vous absenter et vous craignez pour la sécurité de votre maison ou de votre appartement ? Vous pouvez demander à la gendarmerie de surveiller votre domicile ! Depuis 1974, le dispositif Opération tranquillité vacances (OTV) aide les vacanciers à être plus sereins. Limité aux mois de juillet et août à l'origine, OTV a été étendue à l'ensemble des vacances scolaires en 2009. Aujourd'hui, l'opération est élargie à toute période d'absence prolongée de particuliers indépendamment des vacances scolaires.

Il s'agit d'un service de sécurisation mis en œuvre par la gendarmerie au bénéfice de ceux qui s'absentent pour une certaine durée. Les vacanciers s'assurent ainsi de la surveillance de leur domicile, à travers des patrouilles organisées par les forces de l'ordre dans le cadre de leurs missions.

Les bénéficiaires de ce service sont assurés d'être prévenus en cas d'anomalie, soit en personne, soit par une personne de confiance résidant à proximité du lieu d'habitation : tentatives d'effractions, effractions, cambriolages. Informés, les victimes et leurs proches restés sur place, sont en mesure d'agir au plus vite pour limiter le préjudice subi : remplacement des serrures, inventaire des objets volés, contacts avec la société d'assurance...

Pour bénéficier du dispositif, il faut en faire la demande plusieurs jours, au moins deux, avant la période d'absence :

- sur place à la brigade de gendarmerie, 79 rue Nationale 49112 Verrières en Anjou. (Vous pouvez remplir et imprimer le formulaire directement en ligne avant de vous rendre à la gendarmerie.)

Contact : 02 41 76 84 97

Questionnaire ALM habitat seniors



Vous avez 55 ans et plus ? Ou vous êtes un proche d'une personne de 55 ans et plus ? Votre réponse est importante !

Verrières en Anjou et Angers Loire Métropole lancent une démarche pour identifier les besoins en logement des personnes âgées. Cette enquête anonyme vise à disposer d'une vision

globale pour proposer le développement d'une offre complémentaire à l'existant correspondant aux besoins et aspirations des ménages âgés pour les 10 prochaines années.

Vos réponses sont confidentielles et destinées à l'élaboration de statistiques générales. Ce questionnaire ne comporte ni votre nom, ni votre adresse personnelle pour garantir la confidentialité de vos propos. Votre participation permettra de mieux connaître les besoins en matière d'habitat et d'aider la collectivité à élaborer une réponse locale adaptée.

Le CCAS se tient à votre disposition pour vous accompagner. Vous avez la possibilité de répondre au questionnaire soit pour vous-même soit pour la personne que vous aidez. Retrouvez ce questionnaire sur :



- verrieresenanjou.fr,
- enqueteseniorsalm.aurangevine.org
- ou scannez le QR code.

Contact : 02 40 32 22 66

contact@viatrajectoire-pdl.fr

Point sur les travaux et les grands projets



Les projets et travaux se poursuivent en ce début d'année. C'est le cas de la construction de l'espace sportif verrois, rue Hélène Boucher, dont les travaux continuent. La charpente et la membrane toile ont été posées, donnant ainsi sa spécificité à cette salle qui est l'une des premières du département à utiliser cette technique de la toile tendue. Les fondations en longrines, sur la droite de la salle, des locaux de stockage, locaux techniques, vestiaires et autres sont réalisées. Les panneaux en CLT bois sont en cours de montage et l'éclairage en hauteur, sur la charpente, a été installé. L'agrandissement de la salle des Troubadours est lancé. Après le démontage intérieur de l'existant, place à la réalisation des fondations. Les adhérents du club de tennis de table accéderont, dans quelques mois, à une nouvelle salle pour une pratique améliorée de leur discipline. Le projet du nouveau restaurant scolaire à l'école Jean de la Fontaine est lui lancé avec le dépôt du permis de construire et le montage en cours du dossier de consultation des entreprises.



La membrane toile de la troisième salle de sports a été posée.



La modélisation d'une partie du groupe scolaire Jean de la Fontaine.



Salle des Troubadours, les travaux sont lancés.

Plantation de la forêt urbaine participative citoyenne



Chaque jour, l'activité humaine génère 175 millions de tonnes de CO₂ dans l'atmosphère et chacun consomme l'équivalent, en oxygène, de ce que produisent dix arbres.

Les végétaux, arbres, arbustes, mais aussi surfaces engazonnées, adventices, algues..., absorbent du dioxyde de carbone et rejettent quotidiennement de l'oxygène. Il est ainsi très important d'avoir de grandes surfaces arborées afin de compenser au maximum notre bilan carbone et de favoriser la production d'oxygène, ce qui n'empêche pas d'être vigilant afin de baisser au maximum notre production de CO₂.

Depuis deux ans, une action de plantation d'arbres est proposée aux Verrois.

Les conditions sanitaires dues à la COVID n'ont pas permis la plantation, initialement prévue samedi 28 novembre dernier, d'avoir lieu. Vous avez cependant possibilité de participer à la plantation de la forêt urbaine participative citoyenne, la date du samedi matin 13 Mars 2021 étant désormais retenue.

Ainsi, de 10h à 12h vous pourrez venir planter un arbre dans l'espace situé proche de la forêt des enfants.

Pour participer, inscrivez-vous, avant le 28 février, à l'accueil de l'une des deux mairies ou au service technique situé rue du chemineau à Saint Sylvain d'Anjou.

Un mail avec un plan d'accès vous sera transmis après votre inscription.



La parcelle retenue pour la compensation environnementale située à Chambois.

La compensation environnementale liée aux travaux de l'espace sportif verrois

La compensation environnementale est un ensemble d'actions en faveur de l'environnement permettant de contrebalancer les dommages causés par la réalisation de projets qui n'ont pu être évités ou limités. La compensation doit rétablir une situation de qualité globale proche de la situation antérieure et un état écologique jugé fonctionnellement normal. Suite à la construction de la troisième salle de sports, des travaux sont prévus sur une surface d'environ 1,5 hectare, située à Chambois : retrait des souches de peupliers, nivellement des zones arrachées, comblement d'un fossé, création de merlons, ensemencement des zones remaniées. Le site retenu sur la commune est une ancienne peupleraie, abattue début 2019. Après le nivellement du sol et la création de talus en bordure de la zone de compensation, un ensemencement de graminées sera effectué. La composition floristique sera proche des espèces déjà en place.



Du bon sens dans votre jardin...

Depuis plusieurs années chacun remarque la modification du climat et des saisons. Les pluies se font plus rares ou plus violentes et les températures deviennent de plus en plus élevées. Ces modifications ont de gros impacts et, en particulier, sur Verrières en Anjou. Effectivement, les sols de la commune sont réputés être très argileux. Or, les argiles ont le pouvoir de se rétracter énormément en cas de sécheresse et de se gonfler en cas de précipitations. Ces modifications de taux d'humidité dans le sol provoquent des mouvements de sol et des fissurations des bâtiments contigus.

Avant toute construction, une parcelle de 500m² peut être amenée à recevoir 5 000 litres pour une pluie de 10mm (soit 10 litres au m²). Les argiles reçoivent cette quantité sur la globalité de la surface du terrain.

Avec l'ajout d'une construction sur cette parcelle, et d'une allée souvent imperméabilisée (enrobé ou béton), c'est, en moyenne, 100 m² de sol qui sont recouverts par un bâtiment dont la toiture va voir ses gouttières directement reliées au réseau pluvial. La même parcelle recevra toujours 5 000 litres d'eau lors d'une pluie de 10 mm mais 1 000 litres ne rentreront plus dans le sol mais seront recueillis directement dans le réseau pluvial. La présence des argiles du sol reste la même mais la quantité d'eau pouvant les maintenir humides est alors moindre. Un geste simple peut compenser cette perte d'humidification des argiles : **rendre l'eau à la terre !**

Il suffit de débrancher le bas des gouttières et d'ajouter un coude posé sur une ardoise qui diffusera les précipitations. L'eau s'écoulera donc dans le terrain en pied de mur et maintiendra les argiles humides, tout en alimentant les nappes phréatiques. Les mouvements de sols seront moins nombreux et les fissurations éventuelles des bâtiments bien moindres... du bon sens et du mieux pour notre environnement !

RENCONTRE

À la rencontre de Gérard Lorimier

Dans le cadre du développement durable, des temps de partage culturels et pédagogiques ouverts ont lieu chaque année, en plus des ateliers et de la journée citoyenne. En 2018, la commune a participé, avec les communes voisines, à la conférence de Bruno Parmentier sur l'impact écologique de notre alimentation. En 2019, vous aviez rendez-vous au Carré des Arts pour une soirée débat autour du film « Qu'est-ce qu'on attend ? », porteur de belles initiatives pour un mode de vie plus respectueux de l'environnement. Depuis bientôt un an, la pandémie oblige à l'annulation de la plupart des manifestations collectives. C'est ainsi que la conférence du Dr Gérard Lorimier, prévue au Carré des Arts en février 2021, est pour le moment suspendue. Gérard Lorimier est Chirurgien Oncologue. Il a dirigé, pendant plus de 20 ans, le département d'oncologie chirurgicale de l'Institut Cancérologique de l'Ouest, Centre Paul Papin, et beaucoup de Verrois le connaissent, tant pour son professionnalisme, que pour son humanité. Parti à la retraite en 2011, il continue sans relâche son combat contre le cancer en se consacrant désormais à la connaissance de la nature, source de prévention des maladies. Les plantes et plus particulièrement leurs arômes volatils sont un souffle de vie pour tout être vivant. Ail, brocoli, fèves, romarin et toutes les autres merveilles de la pleine nature comme du potager sont vos alliés. Vous le retrouverez, nombreux, dès qu'il sera de nouveau possible de se rencontrer, pour apprendre avec lui les mystères des plantes. En attendant, les premières fleurs précoces montrent le bout du nez pour le plaisir de nos yeux, le printemps n'est plus très loin.

INFO +



Travaux arrêt Blitourne sur la ligne 32

Depuis le 15 février, pour améliorer votre confort et votre sécurité, des travaux sont effectués à l'arrêt Blitourne sur la ligne 32. L'arrêt actuel, situé rue de Blitourne va être démonté et un quai bus va être créé, avec un nouvel abribus.

Infos : 02 41 33 64 64

Conseil de développement Loire Angers : venez, débattiez, proposez !

Le Conseil de Développement Loire Angers est une instance de concertation et de démocratie participative commune à Angers Loire Métropole, Loire Layon Aubance et Anjou Loir et Sarthe. Créé en 2018, il doit être renouvelé en mai. Parmi ses 120 membres, 30 sont des personnes physiques. Pour y participer, vous avez jusqu'au 1^{er} mars pour candidater.



L Le Conseil de développement Loire Angers est un lieu de dialogue citoyen où poussent des idées nouvelles pour améliorer la qualité de vie des habitants de trois intercommunalités qui réfléchissent ensemble à l'aménagement et au développement durables de leurs territoires et trouvent des réponses communes aux transformations économiques, sociales, environnementales.

Son rôle : Outil de démocratie participative, à l'échelle du bassin de vie angevin, le Conseil de développement favorise le dialogue entre toutes les composantes de la société civile et les invite à réfléchir ensemble aux grands enjeux qui concernent l'avenir du territoire. Y participer, c'est apporter un regard citoyen, complémentaire aux expertises techniques mobilisées par les élus, dans la construction des politiques publiques.

Sa composition : Il rassemble les principaux acteurs économiques, éducatifs, sociaux, environnementaux présents localement. De tous horizons, les femmes et les hommes qui y participent bénévolement sont impliqués dans la vie locale et sans mandat politique. Ses membres sont désignés pour 3 ans renouvelables, à l'issue d'un appel à candidature.

Ses missions :

- Se rencontrer, échanger, autour des questions relatives au territoire angevin et à ses habitants.
- Exprimer des points de vue et apporter une expertise, dans un dialogue libre et sans enjeux de pouvoirs.
- Construire collectivement des avis et des propositions sur les politiques et projets portés par les collectivités territoriales du Pôle métropolitain Loire Angers.
- Porter des idées nouvelles et des pistes de réflexion décalées sur les défis à relever et les projets à conduire pour développer durablement le territoire.

Comment y participer ? : Vous souhaitez faire des propositions, apporter des idées et vous aimez le débat et le dialogue ? Pour devenir membre du Conseil, en tant qu'organisation ou citoyen, vous devez candidater, avant le 1^{er} mars. Rendez-vous sur conseil-dev-loire.angers.fr/candidature.

Infos : Conseil de développement : 02 41 05 51 81



Les infos de l'ABCD

Suite aux dernières mesures gouvernementales et aux fermetures, toujours en vigueur, des diverses salles communales, les activités de l'association ABCD ne peuvent toujours pas reprendre, ni pour les enfants, ni pour les adultes.

Grâce à l'investissement des professeurs, certains cours continuent de fonctionner en distanciel, via Zoom et des vidéos sont proposées sur You Tube. Les membres du conseil d'administration restent actifs et envisagent toutes les possibilités afin de maintenir à flot les finances de l'association qui ont déjà subi de lourdes pertes lors de la période mars / juin 2020.

Malgré une information régulière par mail, afin de rester proches de ses adhérents qui peuvent se sentir délaissés, en manque de lien social et d'échange, l'association a mis en place une permanence téléphonique tous les mercredis au 07 57 43 40 64.



Jobs d'été avec l'APLA

Vous recherchez un job d'été, vous souhaitez rencontrer des recruteurs, trouver des offres d'emploi ou recevoir des conseils pour réaliser un CV et une lettre de motivation ?

Rendez-vous samedi 20 mars, de 9h30 à 12h30, l'espace jeunesse, 13 rue Simone Veil, pour la matinée Jobs d'été.

N'oubliez pas d'apporter votre CV et votre lettre de motivation.

Infos : 06 83 08 57 69

ou antoine.moreau@asso-apla.fr

Les dates du relais paroissial

Si la situation sanitaire le permet et dans le respect des règles sanitaires

Les dates des messes de la paroisse

Messe le vendredi : à l'Oratoire à 8h, pendant la période de couvre-feu à Saint Sylvain

Messes du samedi soir, 16h30, pendant la période de couvre-feu :

- 20 février à Villevéque

- 27 février à Ecoulfant

Messe le dimanche : 10h30 à Saint Sylvain

Entrée en Carême :

Célébration des Cendres : mercredi 17 février à 20h30, en l'église de Saint Sylvain

Messe le dimanche : à 10h30 à Saint-Sylvain

Permanences au centre paroissial Saint François, place de l'Église à Saint Sylvain :

- jeudis et samedis de 9h30 à 12h

- permanence du Père Emmanuel Bouchaud,

les 1^{er}, 3^e et 5^e samedis de chaque mois, de 9h à 11h au secrétariat de la paroisse.

Il est possible également de prendre rendez-vous en contactant le secrétariat par téléphone ou par mail.

Contact : 02 41 76 70 97

mail : stfrancoisportesdangers@diocese49.org

Infos : saintfrancoisportesdangers.org



Annulation du semi-marathon de l'ASSA Athlétisme

« C'est avec beaucoup d'enthousiasme, de professionnalisme, de plaisir à satisfaire les coureurs du département et au-delà, que notre équipe a travaillé depuis des mois à l'organisation du semi-marathon le Sylvainais 2021. En 2020, nous avons eu la chance de pouvoir faire courir les passionnés, juste avant le 1^{er} confinement. Cette année, la pandémie court plus vite que nous tous et nous oblige à annuler. Nous avons pourtant réfléchi et adapté l'organisation aux conditions sanitaires, au cahier des charges de la FFA afin de protéger les bénévoles, les coureurs, les spectateurs... Renoncer, pour un organisateur, c'est aussi faire face à des difficultés financières liées à la viabilité d'une saison dans un club sportif. Notre monde associatif est très impacté et nous espérons garder nos partenaires et nos mécènes à nos côtés. Les coureurs engagés seront contactés pour trouver l'une des 3 solutions proposées, report du dossier pour 2022, remboursement ou don généreux à notre club ASSA. À très vite pour le meilleur et le bonheur de courir avec insouciance et légèreté dans ce sport que nous aimons tant. »

Marie Brosselier présidente ASSA

VISITE DU CHANTIER DE L'ESPACE SPORTIF VERRAIS

Lundi 12 janvier, visite du chantier du futur espace sportif Verrois en présence des élus, des représentants de Saint Aubin la Salle et des entreprises. L'occasion de faire le point sur l'avancée du chantier.



Retrouvez toutes les photos sur verrieresenanjou.fr



LE CLUB DE L'EMPLOI À VERRIÈRES

C'est du 18 janvier au 19 février que s'est tenu le club de l'emploi dans les locaux du Château à Motte. Un club intensif qui doit permettre à des chercheurs d'emploi de retrouver un travail.

DES NAISSANCES À PELLOUAILLES

Quatre nouveaux moutons sont nés, le 9 février dans l'éco-pâturage de Pellouailles les Vignes, dont des jumeaux.



En application de l'article L.2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, cette page est destinée à la libre expression politique des groupes politiques constitués du Conseil municipal de Verrières en Anjou. Les textes publiés engagent l'unique responsabilité de leurs auteurs.

Démocratie participative, vous êtes tous concernés : passez de l'intention à l'action !

En France, la démocratie repose sur un système représentatif où les élus possèdent la légitimité politique et la responsabilité de la gestion publique. Mais l'expression de cette démocratie représentative est souvent limitée. Elle peut être enrichie par une participation active des différents acteurs de la commune. Or, si les acteurs associatifs, sociaux ou économiques se prêtent souvent au jeu de la participation, les habitants sont souvent moins enclins à assurer leur rôle de partenaire actif de l'équipe municipale.

Alors, comment faire pour inciter la population à mieux faire vivre la démocratie à l'échelle de la commune, en prenant toute sa part du débat démocratique ?

Idéalement par l'exemple donné par les équipes municipales, comme on le voit ailleurs.

Ensuite, par la pratique. C'est pourquoi nous vous proposons de participer aux débats en cours.

Voilà déjà près d'un an que l'équipe municipale a été en partie renouvelée. Des grands thèmes de travail ont été définis et des commissions municipales établies. Nous nous sommes positionnés sur plusieurs commissions et avons commencé à réfléchir à différentes problématiques¹. Dans l'esprit de participation citoyenne qui nous tient à cœur, nous souhaitons tenir compte de vos préférences. À ces fins, nous ouvrons des groupes de travail à celles et ceux qui souhaitent s'investir dans la vie de la commune. Il ne s'agit pas de s'affranchir du travail en commissions, mais de recevoir vos avis, remarques et suggestions pour enrichir le débat public. « Seul, on va plus vite, ensemble, on va plus loin ! » Cela peut se faire ponctuellement ou plus durablement, selon les disponibilités et les volontés de chacun, mais toujours dans un esprit constructif. Aujourd'hui, nous vous proposons de vous manifester si vous souhaitez intégrer un ou plusieurs groupes de travail. Vous pouvez nous écrire sur notre page Facebook ou à notre adresse verrieres.ensemble.autrement@gmail.com

Une commune doit être un lieu de vie adapté aux attentes de ses résidents. Or, cela n'est possible que si chacun exprime ses volontés et est écouté. C'est ainsi que nous concevons la vie communale, c'est comme cela que vous ferez vivre la démocratie !

¹ Développement durable, sports loisirs, vie économique, pistes cyclables et voies douces, espaces verts, etc. D'autres thématiques peuvent être définies si elles vous sont chères.





GOVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

TousAntiCovid La mesure barrière complémentaire

pour me protéger et protéger les autres



Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Se moucher dans un mouchoir à usage unique



Porter correctement un masque quand la distance ne peut pas être respectée et dans les lieux où cela est obligatoire



Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres



Limiter au maximum ses contacts sociaux (6 maximum)



Éviter de se toucher le visage



Aérer les pièces 10 minutes, 3 fois par jour



Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades



Utiliser TousAntiCovid



#Tous
AntiCovid

Télécharger l'application

